



Déclaration de la Coalition Burundaise des Défenseurs des Droits de l'Homme (CBDDH) à l'occasion de la Journée Internationale des Défenseurs des Droits de l'Homme du 9 décembre 2025

A l'occasion de la Journée Internationale dédiée aux défenseurs des droits de l'homme, la Coalition Burundaise des Défenseurs des Droits de l'Homme (CBDDH) rend hommage à ceux qui chaque jour sacrifient leur temps et leurs ressources et risquent leur vie pour secourir les victimes de violations de toute sorte.

La CBDDH rappelle que les DDH jouent un rôle essentiel dans la promotion de la justice, de la transparence et de la dignité humaine. Pourtant, au Burundi, leur engagement est souvent ignoré et subit des entraves sévères tel que :

- Un environnement de plus en plus hostile caractérisé par des menaces de mort, de la surveillance constante, de campagnes de stigmatisation à des fins d'intimidations, pouvant se solder par des représailles pour le simple fait qu'ils exercent leur droit légitime à documenter les violations, dénoncer les abus ou accompagner les victimes. Ceux qui tentent d'exercer leur travail à partir de l'exil ne sont pas épargnés car la plupart font objet de pressions transnationales et des restrictions concernant leur liberté de mouvement et d'expression.
- Un espace civique verrouillé par la méfiance et les contrôles administratifs abusives qui ne permet pas aux organisations de la société civile indépendante de renouveler leur agreement, d'exprimer leur opinion, de fonder et organiser des associations et de se réunir de manière pacifique et indépendante.
- La persistance de l'impunité pour les auteurs de violations graves renforce une culture de silence et prive les victimes de leur droit à la justice. C'est un facteur qui décourage l'engagement des jeunes.

Malgré ces risques, nous devons reconnaître le courage, la solidarité et la résilience des défenseurs des droits humains qui persistent à défendre la dignité humaine et de plaider pour la réhabilitation de l'Etat de droit. Leur travail demeure indispensable pour bâtir une société juste, pacifique et équitable.

En cette journée symbolique, la CBDDH exprime sa solidarité et lance un appel au Gouvernement du Burundi de :

- Garantir la protection de tous les défenseurs des droits humains, par des mécanismes concertes et concertés conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme de 1998 ;

- A mettre fin aux arrestations arbitraires, détentions illégales, intimidations et menaces visant les DDH ;
- A réhabiliter les défenseurs des droits humains illégalement condamnés et libérer
- A rouvrir l'espace civique permettant aux défenseurs des droits humains de travailler librement ;

Aux partenaires régionaux et internationaux, la CBDDH demande à

- Renforcer leur soutien et leur protection aux DDH burundais;
- Maintenir une vigilance accrue et un suivi régulier de la situation des droits humains au Burundi ;

En ce 9 décembre, la CBDDH réaffirme son engagement à défendre les défenseurs, à documenter les violations et à porter la voix de celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour que les droits humains soient une réalité au Burundi.

Signé le 9 décembre 2025

Pour la CBDDH



Eulalie NIBIZI
Directrice exécutive